



BDC • La réalisation de l'intervention en milieu sensible



Produire - Réaliser

Usinage - Outillage

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Cette activité consiste à effectuer différentes tâches assignées liées à l'intervention (de type assainissement, démantèlement, contrôle de routine, remplacement d'un joint, réduction de volume de matériels, tris de déchets etc.) en milieu sensible.

Cette intervention en milieu hostile (contaminant, irradiant, milieu Alpha...) nécessite le respect strict des modes opératoires et consignes de sécurité spécifiés dans les documents d'intervention.

Il applique les procédures de contrôle qui lui permette de vérifier la conformité des moyens à sa disposition (outils, contrôle,...) et les moyens mis en place (SAS, échafaudage, manutention,...) et il contribue à la rédaction des documents de chantier qui permettent à sa hiérarchie de dresser le compte-rendu de fin d'intervention.

COMPÉTENCES

1. S'assurer du maintien des conditions d'intervention en milieu sensible
2. Réaliser l'intervention en milieu sensible
3. Contrôler la réalisation de l'intervention en milieu sensible
4. Trier et conditionner les déchets produits en milieu sensible
5. Finaliser l'intervention en milieu sensible en renseignant les documents de suivi



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0224)

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de Professionnalisation
- CPF
- Période de Professionnalisation
- POE Individuelle
- POE Collective
- Plan de développement des compétences